

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PAULHAN

Numéro SIRET : **21340194600016**

POSTE COMPTABLE : **RECEVEUR MUNICIPAL CLERMONT HLT**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNE

ANNEE 2018

Code INSEE 34194	PAULHAN COMMUNE	BP 2018
----------------------------	----------------------------------	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 869
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	57
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	849,56	0,00
2	Produit des impositions directes/population	407,72	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	819,77	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	622,04	0,00
5	Encours de dette/population	1 299,86	0,00
6	DGF/population	200,31	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	44,69%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	112,65%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	75,88%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	158,56%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2018
-------------------------------	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 784 053,00	3 240 691,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 543 362,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		3 784 053,00	3 784 053,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 729 914,00	2 178 000,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	983 590,00	380 898,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 47 361,00	(si solde positif) 201 967,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		2 760 865,00	2 760 865,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		6 544 918,00	6 544 918,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 045 950,00	0,00	1 338 740,00	1 338 740,00	1 338 740,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 648 600,00	0,00	1 468 780,00	1 468 780,00	1 468 780,00
014	Atténuations de produits	36 000,00	0,00	25 200,00	25 200,00	25 200,00
65	Autres charges de gestion courante	214 200,00	0,00	216 110,00	216 110,00	216 110,00
Total des dépenses de gestion courante		2 944 750,00	0,00	3 048 830,00	3 048 830,00	3 048 830,00
66	Charges financières	166 600,00	0,00	156 000,00	156 000,00	156 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 800,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	40 000,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	70 367,00		58 123,00	58 123,00	58 123,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 224 517,00	0,00	3 352 953,00	3 352 953,00	3 352 953,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	533 224,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	68 000,00		81 100,00	81 100,00	81 100,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		601 224,00		431 100,00	431 100,00	431 100,00
TOTAL		3 825 741,00	0,00	3 784 053,00	3 784 053,00	3 784 053,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 784 053,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	138 300,00	0,00	43 900,00	43 900,00	43 900,00
73	Impôts et taxes	1 994 706,00	0,00	1 819 967,00	1 819 967,00	1 819 967,00
74	Dotations, subventions et participations	1 036 640,00	0,00	1 248 412,00	1 248 412,00	1 248 412,00
75	Autres produits de gestion courante	23 500,00	0,00	40 712,00	40 712,00	40 712,00
Total des recettes de gestion courante		3 197 146,00	0,00	3 157 991,00	3 157 991,00	3 157 991,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	8 900,00	0,00	13 700,00	13 700,00	13 700,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 206 046,00	0,00	3 171 691,00	3 171 691,00	3 171 691,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	142 800,00		69 000,00	69 000,00	69 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		142 800,00		69 000,00	69 000,00	69 000,00
TOTAL		3 348 846,00	0,00	3 240 691,00	3 240 691,00	3 240 691,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 543 362,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 784 053,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

362 100,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 395,00	30 000,00	1 500,00	1 500,00	31 500,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 402,00	23 900,00	50 700,00	50 700,00	74 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 596 842,00	929 690,00	1 304 900,00	1 304 900,00	2 234 590,00
	Total des dépenses d'équipement	2 689 639,00	983 590,00	1 357 100,00	1 357 100,00	2 340 690,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	277 000,00	0,00	286 000,00	286 000,00	286 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	28 452,00		17 814,00	17 814,00	17 814,00
	Total des dépenses financières	305 452,00	0,00	303 814,00	303 814,00	303 814,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 995 091,00	983 590,00	1 660 914,00	1 660 914,00	2 644 504,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	142 800,00		69 000,00	69 000,00	69 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	142 800,00		69 000,00	69 000,00	69 000,00
	TOTAL	3 137 891,00	983 590,00	1 729 914,00	1 729 914,00	2 713 504,00
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					47 361,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 760 865,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	734 822,00	380 898,00	584 900,00	584 900,00	965 798,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	190 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	924 822,00	380 898,00	754 900,00	754 900,00	1 135 798,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	325 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	620 671,00	0,00	652 000,00	652 000,00	652 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	945 671,00	0,00	992 000,00	992 000,00	992 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 870 493,00	380 898,00	1 746 900,00	1 746 900,00	2 127 798,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	533 224,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	68 000,00		81 100,00	81 100,00	81 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	601 224,00		431 100,00	431 100,00	431 100,00
	TOTAL	2 471 717,00	380 898,00	2 178 000,00	2 178 000,00	2 558 898,00
						+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					201 967,00
						=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					2 760 865,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

362 100,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 338 740,00		1 338 740,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 468 780,00		1 468 780,00
014	Atténuations de produits	25 200,00		25 200,00
65	Autres charges de gestion courante	216 110,00		216 110,00
66	Charges financières	156 000,00	0,00	156 000,00
67	Charges exceptionnelles	48 000,00	0,00	48 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	42 000,00	81 100,00	123 100,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	58 123,00		58 123,00
023	Virement à la section d'investissement		350 000,00	350 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		3 352 953,00	431 100,00	3 784 053,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 784 053,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 000,00	3 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	286 000,00	0,00	286 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 234 590,00		2 234 590,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	31 500,00	0,00	31 500,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	74 600,00	0,00	74 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	66 000,00	66 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 814,00		17 814,00
Dépenses d'investissement - Total		2 644 504,00	69 000,00	2 713 504,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

47 361,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 760 865,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 900,00		43 900,00
72	<i>Travaux en régie</i>		66 000,00	66 000,00
73	Impôts et taxes	1 819 967,00		1 819 967,00
74	Dotations, subventions et participations	1 248 412,00		1 248 412,00
75	Autres produits de gestion courante	40 712,00	0,00	40 712,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 700,00	3 000,00	16 700,00
	Recettes de fonctionnement - Total	3 171 691,00	69 000,00	3 240 691,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 543 362,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 784 053,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	340 000,00	0,00	340 000,00
13	Subventions d'investissement	965 798,00	0,00	965 798,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	170 000,00	0,00	170 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		81 100,00	81 100,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		350 000,00	350 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 475 798,00	431 100,00	1 906 898,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 201 967,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 652 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 760 865,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 045 950,00	1 338 740,00	1 338 740,00
60221	Combustibles et carburants		0,00	0,00
60228	Autres fournitures consommables		0,00	0,00
6023	Alimentation		0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	25 000,00	36 000,00	36 000,00
60612	Énergie - Électricité	150 000,00	153 500,00	153 500,00
60618	Autres fournitures non stockables	45 000,00	45 000,00	45 000,00
60622	Carburants	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60623	Alimentation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60624	Produits de traitement	5 000,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	7 000,00	7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	117 650,00	142 650,00	142 650,00
60633	Fournitures de voirie	105 000,00	130 000,00	130 000,00
60636	Vêtements de travail	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives	13 500,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	5 700,00	9 300,00	9 300,00
6067	Fournitures scolaires	22 000,00	22 000,00	22 000,00
611	Contrats de prestations de services	31 100,00	40 000,00	40 000,00
6132	Locations immobilières	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6135	Locations mobilières	120 000,00	110 370,00	110 370,00
61521	Terrains	30 000,00	26 000,00	26 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	5 000,00	71 600,00	71 600,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	4 000,00	4 000,00	4 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	10 000,00	60 000,00	60 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	10 700,00	36 000,00	36 000,00
61551	Matériel roulant	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Autres biens mobiliers	9 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	61 300,00	123 000,00	123 000,00
6161	Assurance multirisques	19 000,00	23 000,00	23 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction		9 000,00	9 000,00
6168	Autres primes d'assurance	4 500,00	5 800,00	5 800,00
6182	Documentation générale et technique	4 800,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	13 000,00	8 000,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	200,00	1 600,00	1 600,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers		150,00	150,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	500,00	1 500,00	1 500,00
6241	Transports de biens		7 300,00	7 300,00
6251	Voyages et déplacements	700,00	700,00	700,00
6261	Frais d'affranchissement	8 500,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	20 600,00	20 920,00	20 920,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 400,00	10 000,00	10 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	16 500,00	16 500,00	16 500,00
62876	A un GFP de rattachement	3 600,00	3 600,00	3 600,00
62878	A d'autres organismes		250,00	250,00
6288	Autres services extérieurs	13 000,00	13 200,00	13 200,00
63512	Taxes foncières	9 400,00	9 500,00	9 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 648 600,00	1 468 780,00	1 468 780,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 740,00	4 740,00	4 740,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	2 950,00	3 000,00	3 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64111	Rémunération principale	878 526,00	698 000,00	698 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	18 684,00	16 900,00	16 900,00
64118	Autres indemnités	128 400,00	130 040,00	130 040,00
64131	Rémunérations	15 000,00	100 000,00	100 000,00
64138	Autres indemnités	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64162	Emplois d'avenir	12 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	75 000,00	2 500,00	2 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	161 000,00	155 000,00	155 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	269 000,00	250 000,00	250 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	6 000,00	30 000,00	30 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	22 800,00	22 800,00	22 800,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	5 300,00	5 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 500,00	5 500,00	5 500,00
014	Atténuations de produits	36 000,00	25 200,00	25 200,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs		200,00	200,00
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants		3 000,00	3 000,00
7489	Revers., restitution sur autres attributions de participations	36 000,00	22 000,00	22 000,00
65	Autres charges de gestion courante	214 200,00	216 110,00	216 110,00
6531	Indemnités	107 000,00	105 000,00	105 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 800,00	4 800,00	4 800,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 800,00	5 800,00	5 800,00
6535	Formation	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	6 600,00	6 600,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 500,00	3 500,00	3 500,00
657362	CCAS	26 000,00	25 310,00	25 310,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	60 000,00	60 000,00	60 000,00
65888	Autres	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 944 750,00	3 048 830,00	3 048 830,00
66	Charges financières (b)	166 600,00	156 000,00	156 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	164 000,00	153 000,00	153 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-400,00	0,00	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	3 000,00	0,00	0,00
6688	Autres		3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 800,00	48 000,00	48 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	800,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles		45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	40 000,00	42 000,00	42 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	70 367,00	58 123,00	58 123,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	3 224 517,00	3 352 953,00	3 352 953,00
023	Virement à la section d'investissement	533 224,00	350 000,00	350 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	68 000,00	81 100,00	81 100,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées (8)		0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	68 000,00	81 100,00	81 100,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	601 224,00	431 100,00	431 100,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	601 224,00	431 100,00	431 100,00

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2018
-------------------------------	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 825 741,00	3 784 053,00	3 784 053,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 784 053,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	23 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	23 000,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	2 000,00	3 000,00	3 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	138 300,00	43 900,00	43 900,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	300,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	2 500,00	2 500,00	2 500,00
704	Travaux		0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70632	A caractère de loisirs		1 000,00	1 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	900,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	10 000,00	8 000,00	8 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 600,00	11 400,00	11 400,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	106 000,00	0,00	0,00
70876	Par le GFP de rattachement	12 000,00	17 000,00	17 000,00
73	Impôts et taxes	1 994 706,00	1 819 967,00	1 819 967,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 741 000,00	1 577 457,00	1 577 457,00
73211	Attribution de compensation	66 510,00	66 510,00	66 510,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	74 196,00	63 000,00	63 000,00
7336	Droits de place	11 000,00	11 000,00	11 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	85 000,00	85 000,00	85 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 036 640,00	1 248 412,00	1 248 412,00
7411	Dotation forfaitaire	325 000,00	325 000,00	325 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	320 360,00	340 000,00	340 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	120 000,00	110 000,00	110 000,00
74712	Emplois d'avenir	9 800,00	0,00	0,00
74718	Autres	30 000,00	2 000,00	2 000,00
7473	Départements	17 000,00	15 200,00	15 200,00
74748	Autres communes	15 580,00	15 400,00	15 400,00
7478	Autres organismes	6 400,00	6 500,00	6 500,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	65 000,00	65 000,00	65 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	3 500,00	1 000,00	1 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	18 000,00	12 000,00	12 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	70 000,00	334 312,00	334 312,00
7488	Autres attributions et participations	36 000,00	22 000,00	22 000,00
75	Autres produits de gestion courante	23 500,00	40 712,00	40 712,00
752	Revenus des immeubles	21 000,00	26 600,00	26 600,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	2 500,00	14 112,00	14 112,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		3 197 146,00	3 157 991,00	3 157 991,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
7688	Autres produits financiers		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	8 900,00	13 700,00	13 700,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 400,00	5 400,00	5 400,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 500,00	8 300,00	8 300,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 206 046,00	3 171 691,00	3 171 691,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	142 800,00	69 000,00	69 000,00
722	Immobilisations corporelles	140 000,00	66 000,00	66 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en invest. (7)		0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	2 800,00	3 000,00	3 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		142 800,00	69 000,00	69 000,00

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP	2018
-------------------------------	-----------	-------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 348 846,00	3 240 691,00	3 240 691,00
--	--------------	--------------	--------------

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
------------------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	543 362,00
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 784 053,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	33 395,00	1 500,00	1 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	33 395,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études		1 500,00	1 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	59 402,00	50 700,00	50 700,00
2112	Terrains de voirie	59 402,00	50 700,00	50 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 11 (5)	21 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 15 (5)	38 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 20 (5)	15 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 26 (5)	101 768,00	3 000,00	3 000,00
	Opération d'équipement n° 27 (5)	50 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 290 (5)	18 240,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 300 (5)	13 000,00	12 000,00	12 000,00
	Opération d'équipement n° 37 (5)	182 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 415 (5)	78 680,00	54 400,00	54 400,00
	Opération d'équipement n° 44 (5)	481 687,00	700 000,00	700 000,00
	Opération d'équipement n° 54 (5)	520 000,00	-55 000,00	-55 000,00
	Opération d'équipement n° 60 (5)	40 000,00	320 000,00	320 000,00
	Opération d'équipement n° 63 (5)	126 780,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 66 (5)	46 100,00	37 000,00	37 000,00
	Opération d'équipement n° 71 (5)	20 000,00	32 000,00	32 000,00
	Opération d'équipement n° 72 (5)		10 200,00	10 200,00
	Opération d'équipement n° 74 (5)		4 300,00	4 300,00
	Opération d'équipement n° 77 (5)		5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 79 (5)	52 064,00	7 000,00	7 000,00
	Opération d'équipement n° 82 (5)	337 216,00	80 000,00	80 000,00
	Opération d'équipement n° 83 (5)	180 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 86 (5)		75 000,00	75 000,00
	Opération d'équipement n° 901 (5)	1 180,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 91 (5)	137 091,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 92 (5)	7 700,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 94 (5)	128 836,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 689 639,00	1 357 100,00	1 357 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	277 000,00	286 000,00	286 000,00
1641	Emprunts en euros	277 000,00	286 000,00	286 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	28 452,00	17 814,00	17 814,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	28 452,00	17 814,00	17 814,00
	Total des dépenses financières	305 452,00	303 814,00	303 814,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 995 091,00	1 660 914,00	1 660 914,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	142 800,00	69 000,00	69 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	2 800,00	3 000,00	3 000,00
13911	Etat et établissements nationaux		300,00	300,00
13918	Autres	2 800,00	2 700,00	2 700,00
192	Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation		0,00	0,00
	Charges transférées (9)	140 000,00	66 000,00	66 000,00

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2018
------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
2313	Constructions	70 000,00	66 000,00	66 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	70 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
21316	Équipements du cimetière		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		142 800,00	69 000,00	69 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 137 891,00	1 729 914,00	1 729 914,00

RESTES A REALISER 2017 (11)	983 590,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	47 361,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 760 865,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	734 822,00	584 900,00	584 900,00
1313	Départements	72 321,00	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	334 101,00	299 600,00	299 600,00
1322	Régions		228 000,00	228 000,00
1323	Départements	284 300,00	57 300,00	57 300,00
1328	Autres	44 100,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	190 000,00	170 000,00	170 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00
2138	Autres constructions	190 000,00	170 000,00	170 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		924 822,00	754 900,00	754 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	945 671,00	992 000,00	992 000,00
10222	F.C.T.V.A.	300 000,00	320 000,00	320 000,00
10223	T.L.E.	5 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	620 671,00	652 000,00	652 000,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		945 671,00	992 000,00	992 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 870 493,00	1 746 900,00	1 746 900,00
021	Virement de la section de fonctionnement	533 224,00	350 000,00	350 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	68 000,00	81 100,00	81 100,00
2182	Matériel de transport		0,00	0,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre		4 800,00	4 800,00
28031	Amortissements des frais d'études	24 800,00	8 500,00	8 500,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	940,00	1 000,00	1 000,00
28051	Concessions et droits similaires	10 700,00	1 750,00	1 750,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains		700,00	700,00
281312	Bâtiments scolaires		500,00	500,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	4 000,00	15 900,00	15 900,00
28138	Autres constructions		700,00	700,00
28152	Installations de voirie	8 400,00	9 500,00	9 500,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		300,00	300,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 800,00	4 350,00	4 350,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 720,00	4 000,00	4 000,00
28182	Matériel de transport	6 620,00	16 500,00	16 500,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 470,00	4 100,00	4 100,00
28184	Mobilier	5 250,00	5 500,00	5 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 300,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		601 224,00	431 100,00	431 100,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
2033	Frais d'insertion		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		601 224,00	431 100,00	431 100,00

PAULHAN - 34 - COMMUNE		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	2 471 717,00	2 178 000,00	2 178 000,00
			+
		RESTES A REALISER 2017 (10)	380 898,00
			+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	201 967,00
			=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 760 865,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15
LIBELLE : ELECTRICITE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		158 379,07	^a 30 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	52 522,64	30 000,00	0,00	0,00	
21534	Réseaux d'électrification	52 522,64	30 000,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	105 856,43	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	105 856,43	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-30 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 26
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		592 975,10	a 53 000,00	3 000,00	b 3 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	205 219,35	53 000,00	3 000,00	3 000,00	
2152	Installations de voirie	2 986,08	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	1 020,96	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	201 212,31	53 000,00	3 000,00	3 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	387 755,75	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	387 755,75	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 20 000,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	20 000,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
1328 Autres	20 000,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-36 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 27
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC MISE AUX NORMES ET ECONOMIE ENERGIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 41 000,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	40 293,60	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	0,00	40 293,60	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	706,40	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	706,40	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-41 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 290
LIBELLE : BATIMENT GARE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		183 620,00	^a 17 620,00	10 000,00	^b 10 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	620,00	620,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	620,00	620,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	183 000,00	17 000,00	10 000,00	10 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	183 000,00	17 000,00	10 000,00	10 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 2 300,00
13 Subventions d'investissement	0,00	2 300,00
1323 Départements	0,00	2 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-25 320,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 300
LIBELLE : VIDEO PROTECTION
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		67 130,30	a 0,00	12 000,00	b 12 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	67 130,30	0,00	12 000,00	12 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	67 130,30	0,00	12 000,00	12 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 37
LIBELLE : CHEMINS RURAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		461 422,74	a 24 160,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	1 169,54	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 169,54	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	163 750,60	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	163 750,60	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	296 502,60	24 160,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	296 502,60	24 160,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 5 297,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1323	Départements	5 297,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-18 863,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 415

LIBELLE : ACQUISITIONS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		484 143,58	^a 8 000,00	54 400,00	^b 54 400,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	58 797,05	0,00	2 500,00	2 500,00	
2051	Concessions et droits similaires	58 797,05	0,00	2 500,00	2 500,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	425 346,53	8 000,00	51 900,00	51 900,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	46 543,98	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	34 030,99	0,00	0,00	0,00	
21571	Matériel roulant - Voirie	5 681,28	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	25 881,24	2 425,20	2 590,00	2 590,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	86 704,51	0,00	31 810,00	31 810,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	0,00	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	81 673,05	4 000,00	10 000,00	10 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	45 855,30	0,00	1 500,00	1 500,00	
2184	Mobilier	51 403,04	574,80	6 000,00	6 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	47 573,14	1 000,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-62 400,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 44
LIBELLE : BATIMENT BIBLIOTHEQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		56 212,80	^a 117 000,00	700 000,00	^b 700 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	51 480,00	117 000,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	51 480,00	117 000,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 732,80	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 732,80	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 466 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	466 000,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	198 000,00
1322 Régions	0,00	228 000,00
1323 Départements	0,00	40 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-351 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 54

LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		4 996 390,28	^a 93 000,00	-55 000,00	^b -55 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	57 601,71	0,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	0,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	57 601,71	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	419 980,00	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	349 834,44	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	4 284,86	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	967,20	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 782,86	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	50 668,71	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	7 441,93	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	4 518 808,57	93 000,00	-55 000,00	-55 000,00	
2313	Constructions	4 480 357,17	93 000,00	-55 000,00	-55 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	38 451,40	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 62 441,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	62 441,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	62 441,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		24 441,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 60
LIBELLE : AMENAGEMENT PLUVIAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		65 530,38	^a 20 000,00	320 000,00	^b 320 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	5 076,39	19 800,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	4 320,00	19 800,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	756,39	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	43 240,74	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	43 240,74	0,00	0,00	0,00	
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	17 213,25	200,00	320 000,00	320 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	200,00	320 000,00	320 000,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	17 213,25	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-340 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 63
LIBELLE : EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		227 757,35	^a 11 700,00	5 000,00	^b 5 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	48 489,29	6 660,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	48 191,95	6 660,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	297,34	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	65 107,11	5 040,00	5 000,00	5 000,00	
2116	Cimetières	3 000,00	0,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	1 560,00	0,00	0,00	0,00	
21316	Équipements du cimetière	60 026,79	5 040,00	5 000,00	5 000,00	
2152	Installations de voirie	520,32	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	114 160,95	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	105 982,40	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	8 178,55	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 700,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 66

LIBELLE : ECOLE DOLTO

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		208 907,32	^a 0,00	37 000,00	^b 37 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	100 883,32	0,00	37 000,00	37 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	31 159,48	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	65 316,58	0,00	37 000,00	37 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	4 407,26	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	108 024,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	103 127,71	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	4 896,29	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 30 700,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 700,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	30 700,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-6 300,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 71
LIBELLE : AMENAGEMENT ECOLE SAND
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		49 453,59	a 0,00	32 000,00	b 32 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	40 513,07	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	27 513,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	13 000,07	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	8 940,52	0,00	32 000,00	32 000,00	
2313	Constructions	4 515,32	0,00	32 000,00	32 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	4 425,20	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 12 267,00	d 15 000,00
13	Subventions d'investissement	12 267,00
1323	Départements	12 267,00
1328	Autres	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 733,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 72
LIBELLE : FOYER RURAL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	10 200,00	b 10 200,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 200,00	10 200,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	10 200,00	10 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 8 400,00
13 Subventions d'investissement	0,00	8 400,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	8 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 800,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 74
LIBELLE : OFFICE DU TOURISME
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		302 998,45	a 0,00	4 300,00	b 4 300,00	b
20	Immobilisations incorporelles	7 606,56	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	7 606,56	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 476,69	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	2 476,69	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	292 915,20	0,00	4 300,00	4 300,00	
2313	Constructions	292 915,20	0,00	4 300,00	4 300,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323 Départements	0,00	0,00
13251 GFP de rattachement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 300,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 77
LIBELLE : SECURITE INCENDIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défe	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79
LIBELLE : BATIMENT HALLE DE LA REPUBLIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		70 677,18	a 9 000,00	7 000,00	b 7 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	17 523,40	9 000,00	7 000,00	7 000,00	
2031	Frais d'études	17 523,40	9 000,00	7 000,00	7 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	53 153,78	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	46 736,18	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	6 417,60	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 82
LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		327 182,64	a 399 510,00	80 000,00	b 80 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	60 293,21	18 401,24	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	60 293,21	18 401,24	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	266 889,43	381 108,76	80 000,00	80 000,00	
2313	Constructions	218 296,75	378 311,42	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	48 592,68	2 797,34	80 000,00	80 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 268 772,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	268 772,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	241 604,00	0,00
1328 Autres	27 168,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-210 738,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 83

LIBELLE : VOIRIE COMMUNALE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		540 250,24	^a 52 800,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	5 987,64	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	5 880,00	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	107,64	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	164 558,33	52 800,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	3 360,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	161 198,33	52 800,00	0,00	0,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	369 704,27	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	369 704,27	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-52 800,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 86
LIBELLE : BATIMENT HALLE SPORT ROUTE USCLAS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		89 747,79	a 0,00	75 000,00	b 75 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	85 243,20	0,00	75 000,00	75 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	83 939,56	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	1 303,64	0,00	75 000,00	75 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	4 504,59	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 614,60	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 889,99	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 62 500,00
13 Subventions d'investissement	0,00	62 500,00
1321 Etat et établissements nationaux	0,00	62 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-12 500,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 901
LIBELLE : AMENAGEMENT ANNEXE MAIRIE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		118 262,58	^a 0,00	5 000,00	^b 5 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	23 926,55	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	23 926,55	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	94 336,03	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	65 861,18	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	28 474,85	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-5 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 91
LIBELLE : STRUCTURES DE LOISIRS
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		122 403,30	^a 23 900,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	22 071,60	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	22 071,60	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	100 331,70	23 900,00	0,00	0,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	100 331,70	23 900,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 12 121,00	^d 0,00
13 Subventions d'investissement	12 121,00	0,00
1321 Etat et établissements nationaux	10 000,00	0,00
1323 Départements	2 121,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-11 779,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 92
LIBELLE : ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		23 148,00	a 29 000,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	23 148,00	28 320,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	23 148,00	28 320,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	680,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	0,00	680,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-29 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 94
LIBELLE : BATIMENT CAVE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		12 996,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	12 996,00	0,00	0,00	0,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	816,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	12 180,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	303 814,00	47 000,00	6 000,00	22 500,00	700 000,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	506 600,00	0,00	1 660 914,00
Equipements municipaux (2)		47 000,00	6 000,00	22 500,00	700 000,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	506 600,00	0,00	1 357 100,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	303 814,00											303 814,00
Dépenses d'ordre	69 000,00											69 000,00
Total dépenses de l'exercice	372 814,00	47 000,00	6 000,00	22 500,00	700 000,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	506 600,00	0,00	1 729 914,00
RAR N-1 et reports	47 361,00	69 000,00	0,00	93 127,67	117 000,00	23 900,00	0,00	0,00	0,00	680 562,33	0,00	1 030 951,00
Total cumulé dépenses d'investissement	420 175,00	116 000,00	6 000,00	115 627,67	817 000,00	98 900,00	0,00	0,00	0,00	1 187 162,33	0,00	2 760 865,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 423 100,00	10 700,00	0,00	45 700,00	466 000,00	62 500,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	2 178 000,00
RAR N-1 et reports	201 967,00	0,00	0,00	74 708,00	0,00	12 121,00	0,00	0,00	0,00	294 069,00	0,00	582 865,00
Total cumulé recettes d'investissement	1 625 067,00	10 700,00	0,00	120 408,00	466 000,00	74 621,00	0,00	0,00	0,00	464 069,00	0,00	2 760 865,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	687 223,00	1 210 350,00	213 620,00	385 315,00	103 960,00	139 910,00	26 110,00	0,00	0,00	1 011 615,00	5 950,00	3 784 053,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	687 223,00	1 210 350,00	213 620,00	385 315,00	103 960,00	139 910,00	26 110,00	0,00	0,00	1 011 615,00	5 950,00	3 784 053,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 068 279,00	57 597,00	11 000,00	65 600,00	1 000,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	23 715,00	0,00	3 240 691,00
RAR N-1 et reports	543 362,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543 362,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	3 611 641,00	57 597,00	11 000,00	65 600,00	1 000,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	23 715,00	0,00	3 784 053,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		420 175,00	116 000,00	6 000,00	115 627,67	817 000,00	98 900,00	0,00	0,00	0,00	1 187 162,33	0,00	2 760 865,00
Dépenses réelles		351 175,00	116 000,00	6 000,00	115 627,67	817 000,00	98 900,00	0,00	0,00	0,00	1 187 162,33	0,00	2 691 865,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	47 361,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 361,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	47 361,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 361,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 814,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 814,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 814,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 814,00
16	Emprunts et dettes assimilées	286 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 000,00
1641	Emprunts en euros	286 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	31 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
2031	Frais d'études	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 600,00	0,00	74 600,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 600,00	0,00	74 600,00
Opérations d'équipement		0,00	84 500,00	6 000,00	115 627,67	817 000,00	98 900,00	0,00	0,00	0,00	1 112 562,33	0,00	2 234 590,00
	15 ELECTRICITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
	26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	0,00	0,00	127,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 872,33	0,00	56 000,00
	27 ECLAIRAGE PUBLIC MISE AUX NORMES ET ECONOMIE E	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00	0,00	41 000,00
	290 BATIMENT GARE	0,00	27 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 620,00
	300 VIDEO PROTECTION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
	37 CHEMINS RURAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 160,00	0,00	24 160,00
	415 ACQUISITIONS	0,00	4 000,00	1 000,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 900,00	0,00	62 400,00
	44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	817 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	817 000,00
	54 GROUPE SCOLAIRE	0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
	60 AMENAGEMENT PLUVIAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00	0,00	340 000,00
	63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	16 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 700,00
	66 ECOLE DOLTO	0,00	0,00	0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
	71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
	72 FOYER RURAL	0,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00
	74 OFFICE DU TOURISME	0,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
	77 SECURITE INCENDIE	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	79 BATIMENT HALLE DE LA REPUBLIQUE	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
	82 ATELIERS MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	479 510,00	0,00	479 510,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	83 VOIRIE COMMUNALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 800,00	0,00	52 800,00
	86 BATIMENT HALLE SPORT ROUTE USCLAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
	901 AMENAGEMENT ANNEXE MAIRIE	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	91 STRUCTURES DE LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 900,00
	92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	0,00	680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 320,00	0,00	29 000,00
	Dépenses d'ordre	69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
13918	Autres	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
2313	Constructions	66 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00

RECETTES

	Total recettes d'investissement	1 625 067,00	10 700,00	0,00	120 408,00	466 000,00	74 621,00	0,00	0,00	0,00	464 069,00	0,00	2 760 865,00
	Recettes réelles	1 193 967,00	10 700,00	0,00	120 408,00	466 000,00	74 621,00	0,00	0,00	0,00	464 069,00	0,00	2 329 765,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	201 967,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 967,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	201 967,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 967,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	992 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	992 000,00
10222	F.C.T.V.A.	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00
10223	T.L.E.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	652 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	652 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	10 700,00	0,00	120 408,00	466 000,00	74 621,00	0,00	0,00	0,00	294 069,00	0,00	965 798,00
	26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	290 BATIMENT GARE	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
	37 CHEMINS RURAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 297,00	0,00	5 297,00
	44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	466 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	466 000,00
	54 GROUPE SCOLAIRE	0,00	0,00	0,00	62 441,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 441,00
	66 ECOLE DOLTO	0,00	0,00	0,00	30 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 700,00
	71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	0,00	0,00	0,00	27 267,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 267,00
	72 FOYER RURAL	0,00	8 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00
	82 ATELIERS MUNICIPAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 772,00	0,00	268 772,00
	86 BATIMENT HALLE SPORT ROUTE USCLAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 500,00
	91 STRUCTURES DE LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 121,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Recettes d'ordre		431 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	431 100,00
021	Virement de la section de fonctionnement	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 100,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
28031	Amortissements des frais d'études	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
28051	Concessions et droits similaires	1 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
281312	Bâtiments scolaires	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construc	15 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 900,00
28138	Autres constructions	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
28152	Installations de voirie	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 350,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
28182	Matériel de transport	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00
28184	Mobilier	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		687 223,00	1 210 350,00	213 620,00	385 315,00	103 960,00	139 910,00	26 110,00	0,00	0,00	1 011 615,00	5 950,00	3 784 053,00
Dépenses réelles		256 123,00	1 210 350,00	213 620,00	385 315,00	103 960,00	139 910,00	26 110,00	0,00	0,00	1 011 615,00	5 950,00	3 352 953,00
011	Charges à caractère général	0,00	590 580,00	30 050,00	146 770,00	34 950,00	78 460,00	800,00	0,00	0,00	457 130,00	0,00	1 338 740,00
60221	Combustibles et carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60228	Autres fournitures consommables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6023	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	22 900,00	0,00	29 000,00	4 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	67 600,00	0,00	153 500,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	12 000,00	0,00	27 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
60623	Alimentation	0,00	3 500,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	5 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60624	Produits de traitement	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	4 500,00	0,00	200,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	2 600,00	0,00	8 800,00	400,00	800,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	31 450,00	1 000,00	3 500,00	0,00	19 300,00	0,00	0,00	0,00	87 400,00	0,00	142 650,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	130 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	29 100,00	0,00	10 100,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
6135	Locations mobilières	0,00	5 370,00	12 000,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 500,00	0,00	110 370,00
61521	Terrains	0,00	10 600,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	0,00	26 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	48 950,00	750,00	19 800,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 600,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	36 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	12 200,00	0,00	15 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	3 000,00	400,00	500,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00	0,00	12 000,00
6156	Maintenance	0,00	104 250,00	3 000,00	7 400,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 350,00	0,00	123 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	8 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	1 600,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	150,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	53 900,00	100,00	4 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6238	Divers	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	7 300,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	700,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6261	Frais d'affranchissement	0,00	7 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	8 230,00	0,00	3 270,00	650,00	2 460,00	0,00	0,00	0,00	6 310,00	0,00	20 920,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	9 900,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	10 000,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
62876	A un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
62878	A d'autres organismes	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	13 200,00
63512	Taxes foncières	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	431 570,00	183 570,00	215 695,00	69 010,00	61 450,00	0,00	0,00	0,00	507 485,00	0,00	1 468 780,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 670,00	470,00	730,00	220,00	165,00	0,00	0,00	0,00	1 485,00	0,00	4 740,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	5 310,00	1 500,00	2 240,00	700,00	480,00	0,00	0,00	0,00	4 770,00	0,00	15 000,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	1 100,00	280,00	460,00	140,00	100,00	0,00	0,00	0,00	920,00	0,00	3 000,00
64111	Rémunération principale	0,00	154 040,00	110 600,00	117 080,00	42 880,00	28 800,00	0,00	0,00	0,00	244 600,00	0,00	698 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	7 090,00	560,00	3 000,00	0,00	880,00	0,00	0,00	0,00	5 370,00	0,00	16 900,00
64118	Autres indemnités	0,00	48 850,00	25 490,00	13 280,00	5 220,00	2 760,00	0,00	0,00	0,00	34 440,00	0,00	130 040,00
64131	Rémunérations	0,00	37 040,00	0,00	12 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 160,00	0,00	100 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	1 500,00	0,00	1 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 190,00	0,00	5 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	1 695,00	0,00	805,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	45 420,00	14 250,00	29 000,00	7 200,00	5 460,00	0,00	0,00	0,00	53 670,00	0,00	155 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	89 100,00	30 140,00	31 540,00	12 500,00	7 650,00	0,00	0,00	0,00	79 070,00	0,00	250 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	1 560,00	0,00	1 580,00	0,00	160,00	0,00	0,00	0,00	26 700,00	0,00	30 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	22 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 800,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	2 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 650,00	0,00	5 300,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	2 440,00	280,00	980,00	150,00	190,00	0,00	0,00	0,00	1 460,00	0,00	5 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	3 200,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 200,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agriculteurs	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
7489	Revers., restitution sur autres attributions de participations	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	58 123,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 123,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	58 123,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 123,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	184 000,00	0,00	850,00	0,00	0,00	25 310,00	0,00	0,00	0,00	5 950,00	216 110,00
6531	Indemnités	0,00	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00
6535	Formation	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 310,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	54 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 950,00	60 000,00
65888	Autres	0,00	650,00	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
66	Charges financières	156 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	153 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00	0,00	48 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
	Dépenses d'ordre	431 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	431 100,00
023	Virement à la section d'investissement	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
023	Virement à la section d'investissement	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 100,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	81 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81 100,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		3 611 641,00	57 597,00	11 000,00	65 600,00	1 000,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	23 715,00	0,00	3 784 053,00
Recettes réelles		3 542 641,00	57 597,00	11 000,00	65 600,00	1 000,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	23 715,00	0,00	3 715 053,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	543 362,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543 362,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	543 362,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543 362,00
013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	5 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	14 500,00	0,00	17 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 400,00	0,00	43 900,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 400,00	0,00	11 400,00
70876	Par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
73	Impôts et taxes	1 808 967,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 819 967,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 577 457,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 577 457,00
73211	Attribution de compensation	66 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 510,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 187 312,00	1 700,00	0,00	43 900,00	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	1 248 412,00
7411	Dotation forfaitaire	325 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
7473	Départements	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 200,00
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	15 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 400,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnell	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	334 312,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	334 312,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	35 997,00	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,00	0,00	40 712,00
752	Revenus des immeubles	0,00	26 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 600,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	9 397,00	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,00	0,00	14 112,00
77	Produits exceptionnels	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00	0,00	13 700,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00	0,00	8 300,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Recettes d'ordre	69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 000,00
722	Immobilisations corporelles	66 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au co	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	687 223,00	1 210 350,00	1 897 573,00
Dépenses de l'exercice	687 223,00	1 210 350,00	1 897 573,00
011 Charges à caractère général	0,00	590 580,00	590 580,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	431 570,00	431 570,00
014 Atténuations de produits	0,00	3 200,00	3 200,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	58 123,00	0,00	58 123,00
023 Virement à la section d'investissement	350 000,00	0,00	350 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 100,00	0,00	81 100,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	184 000,00	184 000,00
66 Charges financières	156 000,00	0,00	156 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	1 000,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	42 000,00	0,00	42 000,00
RECETTES TOTALES (2)	3 611 641,00	57 597,00	3 669 238,00
Recettes de l'exercice	3 068 279,00	57 597,00	3 125 876,00
013 Atténuations de charges	3 000,00	0,00	3 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 000,00	0,00	69 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	14 500,00	14 500,00
73 Impôts et taxes	1 808 967,00	0,00	1 808 967,00
74 Dotations, subventions et participations	1 187 312,00	1 700,00	1 189 012,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	35 997,00	35 997,00
77 Produits exceptionnels	0,00	5 400,00	5 400,00
Restes à réaliser - reports	543 362,00	0,00	543 362,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	543 362,00	0,00	543 362,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES						
DEPENSES TOTALES (2)	893 130,00	115 660,00	11 240,00	74 230,00	13 290,00	102 800,00
Dépenses de l'exercice	893 130,00	115 660,00	11 240,00	74 230,00	13 290,00	102 800,00
011 Charges à caractère général	395 260,00	0,00	5 000,00	74 230,00	13 290,00	102 800,00
012 Charges de personnel et frais assimil	425 270,00	60,00	6 240,00	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	68 400,00	115 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68 Dotations aux amortissements et aux p	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	41 557,00	0,00	5 400,00	7 100,00	540,00	3 000,00
Recettes de l'exercice	41 557,00	0,00	5 400,00	7 100,00	540,00	3 000,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	10 500,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	3 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	31 057,00	0,00	0,00	4 400,00	540,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
DEPENSES TOTALES (2)	213 520,00	100,00	213 620,00
Dépenses de l'exercice	213 520,00	100,00	213 620,00
011 Charges à caractère général	29 950,00	100,00	30 050,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	183 570,00	0,00	183 570,00
RECETTES TOTALES (2)	11 000,00	0,00	11 000,00
Recettes de l'exercice	11 000,00	0,00	11 000,00
73 Impôts et taxes	11 000,00	0,00	11 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	213 520,00
Dépenses de l'exercice	213 520,00
011 Charges à caractère général	29 950,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	183 570,00
RECETTES TOTALES (2)	11 000,00
Recettes de l'exercice	11 000,00
73 Impôts et taxes	11 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	12 900,00	372 415,00	385 315,00
Dépenses de l'exercice	12 900,00	372 415,00	385 315,00
011 Charges à caractère général	12 900,00	133 870,00	146 770,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	215 695,00	215 695,00
014 Atténuations de produits	0,00	22 000,00	22 000,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	850,00	850,00
RECETTES TOTALES (2)	13 940,00	51 660,00	65 600,00
Recettes de l'exercice	13 940,00	51 660,00	65 600,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	17 000,00	17 000,00
74 Dotations, subventions et participations	13 940,00	29 960,00	43 900,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	4 700,00	4 700,00

Sous-fonction 21

CHAPITRES	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires
	DEPENSES TOTALES (2)	250 340,00
Dépenses de l'exercice	250 340,00	122 075,00
011 Charges à caractère général	41 850,00	92 020,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	185 640,00	30 055,00
014 Atténuations de produits	22 000,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	850,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	28 500,00	23 160,00
Recettes de l'exercice	28 500,00	23 160,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	17 000,00
74 Dotations, subventions et participations	28 500,00	1 460,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	4 700,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des	Total
DEPENSES TOTALES (2)	103 960,00	103 960,00
Dépenses de l'exercice	103 960,00	103 960,00
011 Charges à caractère général	34 950,00	34 950,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	69 010,00	69 010,00
RECETTES TOTALES (2)	1 000,00	1 000,00
Recettes de l'exercice	1 000,00	1 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00	1 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32
	321 Bibliothèques et médiathèques
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	103 960,00
Dépenses de l'exercice	103 960,00
011 Charges à caractère général	34 950,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	69 010,00
RECETTES TOTALES (2)	1 000,00
Recettes de l'exercice	1 000,00
70 Produits des services, du domaine et v	1 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	40 Services communs	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	800,00	139 110,00	139 910,00
Dépenses de l'exercice	800,00	139 110,00	139 910,00
011 Charges à caractère général	800,00	77 660,00	78 460,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	61 450,00	61 450,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	13 500,00	13 500,00
Recettes de l'exercice	0,00	13 500,00	13 500,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	13 500,00	13 500,00

CHAPITRES	Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements sportifs ou de loisir
DEPENSES TOTALES (2)	97 810,00	40 800,00	500,00
Dépenses de l'exercice	97 810,00	40 800,00	500,00
011 Charges à caractère général	36 360,00	40 800,00	500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	61 450,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	13 500,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	13 500,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	13 500,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	25 310,00	800,00	26 110,00
Dépenses de l'exercice	25 310,00	800,00	26 110,00
011 Charges à caractère général	0,00	800,00	800,00
65 Autres charges de gestion courante	25 310,00	0,00	25 310,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51	Sous-fonction 52
	510 Services communs	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	25 310,00	800,00
Dépenses de l'exercice	25 310,00	800,00
011 Charges à caractère général	0,00	800,00
65 Autres charges de gestion courante	25 310,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	774 495,00	237 120,00	1 011 615,00
Dépenses de l'exercice	774 495,00	237 120,00	1 011 615,00
011 Charges à caractère général	307 780,00	149 350,00	457 130,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	419 715,00	87 770,00	507 485,00
67 Charges exceptionnelles	47 000,00	0,00	47 000,00
RECETTES TOTALES (2)	15 915,00	7 800,00	23 715,00
Recettes de l'exercice	15 915,00	7 800,00	23 715,00
013 Atténuations de charges	2 000,00	0,00	2 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	11 400,00	0,00	11 400,00
74 Dotations, subventions et participations	2 000,00	0,00	2 000,00
75 Autres produits de gestion courante	15,00	0,00	15,00
77 Produits exceptionnels	500,00	7 800,00	8 300,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81					Sous-fonction 82		
	810 Services communs	811 Eau et assainissement.	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes
CHAPITRES								
DEPENSES TOTALES (2)	510 015,00	80 160,00	136 320,00	48 000,00	0,00	29 560,00	1 200,00	134 400,00
Dépenses de l'exercice	510 015,00	80 160,00	136 320,00	48 000,00	0,00	29 560,00	1 200,00	134 400,00
011 Charges à caractère général	149 120,00	33 160,00	77 500,00	48 000,00	0,00	1 850,00	1 200,00	134 400,00
012 Charges de personnel et frais assimil	360 895,00	0,00	58 820,00	0,00	0,00	27 710,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	4 500,00	15,00	0,00	0,00	11 400,00	0,00	0,00	7 800,00
Recettes de l'exercice	4 500,00	15,00	0,00	0,00	11 400,00	0,00	0,00	7 800,00
013 Atténuations de charges	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	0,00	11 400,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Sous-fonction 82
823 Espaces verts urbains
71 960,00
71 960,00
11 900,00
60 060,00
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00
0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	91 Foires et marchés	Total
DEPENSES TOTALES (2)	5 950,00	5 950,00
Dépenses de l'exercice	5 950,00	5 950,00
65 Autres charges de gestion courante	5 950,00	5 950,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	420 175,00	116 000,00	536 175,00
Dépenses de l'exercice	372 814,00	47 000,00	419 814,00
Non individualisées en opérations	372 814,00	1 500,00	374 314,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	17 814,00	0,00	17 814,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	69 000,00	0,00	69 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	286 000,00	0,00	286 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	1 500,00	1 500,00
N° Opérations	0,00	45 500,00	45 500,00
415 ACQUISITIONS	0,00	2 500,00	2 500,00
79 BATIMENT HALLE DE LA REPUBLIQUE	0,00	7 000,00	7 000,00
901 AMENAGEMENT ANNEXE MAIRIE	0,00	5 000,00	5 000,00
290 BATIMENT GARE	0,00	10 000,00	10 000,00
415 ACQUISITIONS	0,00	1 500,00	1 500,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	5 000,00	5 000,00
72 FOYER RURAL	0,00	10 200,00	10 200,00
74 OFFICE DU TOURISME	0,00	4 300,00	4 300,00
Restes à réaliser - reports	47 361,00	69 000,00	116 361,00
Non individualisées en opérations	47 361,00	30 000,00	77 361,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	47 361,00	0,00	47 361,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	30 000,00	30 000,00
N° Opérations	0,00	39 000,00	39 000,00
290 BATIMENT GARE	0,00	620,00	620,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	6 660,00	6 660,00
79 BATIMENT HALLE DE LA REPUBLIQUE	0,00	9 000,00	9 000,00
290 BATIMENT GARE	0,00	17 000,00	17 000,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	5 040,00	5 040,00
92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	0,00	680,00	680,00
RECETTES TOTALES (2)	1 625 067,00	10 700,00	1 635 767,00
Recettes de l'exercice	1 423 100,00	10 700,00	1 433 800,00
Non affectées aux opérations	1 423 100,00	0,00	1 423 100,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	350 000,00	0,00	350 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	81 100,00	0,00	81 100,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
10 Dotations, fonds divers et réserves	992 000,00	0,00	992 000,00
Affectées aux opérations	0,00	10 700,00	10 700,00
290 BATIMENT GARE	0,00	2 300,00	2 300,00
72 FOYER RURAL	0,00	8 400,00	8 400,00
Restes à réaliser - reports	201 967,00	0,00	201 967,00
Non affectées aux opérations	201 967,00	0,00	201 967,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	201 967,00	0,00	201 967,00

Sous-fonction 02				
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,	025 Aides aux associations (non	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	82 300,00	2 500,00	14 500,00	16 700,00
Dépenses de l'exercice	25 000,00	2 500,00	14 500,00	5 000,00
Non individualisées en opérations	1 500,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	1 500,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	23 500,00	2 500,00	14 500,00	5 000,00
415 ACQUISITIONS	0,00	2 500,00	0,00	0,00
79 BATIMENT HALLE DE LA REPUBLIQUE	7 000,00	0,00	0,00	0,00
901 AMENAGEMENT ANNEXE MAIRIE	5 000,00	0,00	0,00	0,00
290 BATIMENT GARE	10 000,00	0,00	0,00	0,00
415 ACQUISITIONS	1 500,00	0,00	0,00	0,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	0,00	0,00	5 000,00
72 FOYER RURAL	0,00	0,00	10 200,00	0,00
74 OFFICE DU TOURISME	0,00	0,00	4 300,00	0,00
Restes à réaliser - reports	57 300,00	0,00	0,00	11 700,00
Non individualisées en opérations	30 000,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,	025 Aides aux associations (non	026 Cimetières et pompes funèbres
20 Immobilisations incorporelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	27 300,00	0,00	0,00	11 700,00
290 BATIMENT GARE	620,00	0,00	0,00	0,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	0,00	0,00	6 660,00
79 BATIMENT HALLE DE LA REPUBLIQUE	9 000,00	0,00	0,00	0,00
290 BATIMENT GARE	17 000,00	0,00	0,00	0,00
63 EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0,00	0,00	0,00	5 040,00
92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	680,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	2 300,00	0,00	8 400,00	0,00
Recettes de l'exercice	2 300,00	0,00	8 400,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	2 300,00	0,00	8 400,00	0,00
290 BATIMENT GARE	2 300,00	0,00	0,00	0,00
72 FOYER RURAL	0,00	0,00	8 400,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	6 000,00	6 000,00
Dépenses de l'exercice	6 000,00	6 000,00
N° Opérations	6 000,00	6 000,00
415 ACQUISITIONS	1 000,00	1 000,00
77 SECURITE INCENDIE	5 000,00	5 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et
DEPENSES TOTALES (2)	1 000,00	5 000,00
Dépenses de l'exercice	1 000,00	5 000,00
N° Opérations	1 000,00	5 000,00
415 ACQUISITIONS	1 000,00	0,00
77 SECURITE INCENDIE	0,00	5 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	24 Formation continue	Total
DEPENSES TOTALES (2)	115 500,00	127,67	115 627,67
Dépenses de l'exercice	22 500,00	0,00	22 500,00
N° Opérations	22 500,00	0,00	22 500,00
415 ACQUISITIONS	8 500,00	0,00	8 500,00
66 ECOLE DOLTO	37 000,00	0,00	37 000,00
54 GROUPE SCOLAIRE	-55 000,00	0,00	-55 000,00
71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	32 000,00	0,00	32 000,00
Restes à réaliser - reports	93 000,00	127,67	93 127,67
N° Opérations	93 000,00	127,67	93 127,67
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	127,67	127,67
54 GROUPE SCOLAIRE	93 000,00	0,00	93 000,00
RECETTES TOTALES (2)	120 408,00	0,00	120 408,00
Recettes de l'exercice	45 700,00	0,00	45 700,00
Affectées aux opérations	45 700,00	0,00	45 700,00
66 ECOLE DOLTO	30 700,00	0,00	30 700,00
71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	15 000,00	0,00	15 000,00
Restes à réaliser - reports	74 708,00	0,00	74 708,00
Affectées aux opérations	74 708,00	0,00	74 708,00
54 GROUPE SCOLAIRE	62 441,00	0,00	62 441,00
71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	12 267,00	0,00	12 267,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires
DEPENSES TOTALES (2)	37 000,00	78 500,00
Dépenses de l'exercice	37 000,00	-14 500,00
N° Opérations	37 000,00	-14 500,00
415 ACQUISITIONS	0,00	8 500,00
66 ECOLE DOLTO	37 000,00	0,00
54 GROUPE SCOLAIRE	0,00	-55 000,00
71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	0,00	32 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	93 000,00
N° Opérations	0,00	93 000,00
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	0,00
54 GROUPE SCOLAIRE	0,00	93 000,00
RECETTES TOTALES (2)	30 700,00	89 708,00
Recettes de l'exercice	30 700,00	15 000,00
Affectées aux opérations	30 700,00	15 000,00
66 ECOLE DOLTO	30 700,00	0,00
71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	0,00	15 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	74 708,00
Affectées aux opérations	0,00	74 708,00
54 GROUPE SCOLAIRE	0,00	62 441,00
71 AMENAGEMENT ECOLE SAND	0,00	12 267,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des patrimoines	Total
DEPENSES TOTALES (2)	817 000,00	817 000,00
Dépenses de l'exercice	700 000,00	700 000,00
N° Opérations	700 000,00	700 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	700 000,00	700 000,00
Restes à réaliser - reports	117 000,00	117 000,00
N° Opérations	117 000,00	117 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	117 000,00	117 000,00
RECETTES TOTALES (2)	466 000,00	466 000,00
Recettes de l'exercice	466 000,00	466 000,00
Affectées aux opérations	466 000,00	466 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	466 000,00	466 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32
	321 Bibliothèques et médiathèques
DEPENSES TOTALES (2)	817 000,00
Dépenses de l'exercice	700 000,00
N° Opérations	700 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	700 000,00
Restes à réaliser - reports	117 000,00
N° Opérations	117 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	117 000,00
RECETTES TOTALES (2)	466 000,00
Recettes de l'exercice	466 000,00
Affectées aux opérations	466 000,00
44 BATIMENT BIBLIOTHEQUE	466 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	98 900,00	98 900,00
Dépenses de l'exercice	75 000,00	75 000,00
N° Opérations	75 000,00	75 000,00
86 BATIMENT HALLE SPORT ROUTE USCLA	75 000,00	75 000,00
Restes à réaliser - reports	23 900,00	23 900,00
N° Opérations	23 900,00	23 900,00
91 STRUCTURES DE LOISIRS	23 900,00	23 900,00
RECETTES TOTALES (2)	74 621,00	74 621,00
Recettes de l'exercice	62 500,00	62 500,00
Affectées aux opérations	62 500,00	62 500,00
86 BATIMENT HALLE SPORT ROUTE USCLA	62 500,00	62 500,00
Restes à réaliser - reports	12 121,00	12 121,00
Affectées aux opérations	12 121,00	12 121,00
91 STRUCTURES DE LOISIRS	12 121,00	12 121,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
DEPENSES TOTALES (2)	75 000,00	23 900,00
Dépenses de l'exercice	75 000,00	0,00
N° Opérations	75 000,00	0,00
86 BATIMENT HALLE SPORT ROUTE USCLA	75 000,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	23 900,00
N° Opérations	0,00	23 900,00
91 STRUCTURES DE LOISIRS	0,00	23 900,00
RECETTES TOTALES (2)	62 500,00	12 121,00
Recettes de l'exercice	62 500,00	0,00
Affectées aux opérations	62 500,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	414 Autres équipements
86 BATIMENT HALLE SPORT ROUTE USCLA	62 500,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	12 121,00
Affectées aux opérations	0,00	12 121,00
91 STRUCTURES DE LOISIRS	0,00	12 121,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	500 216,40	346 945,93	340 000,00	1 187 162,33
Dépenses de l'exercice	95 000,00	91 600,00	320 000,00	506 600,00
Non individualisées en opérations	0,00	50 700,00	0,00	50 700,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	50 700,00	0,00	50 700,00
N° Opérations	95 000,00	40 900,00	320 000,00	455 900,00
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
415 ACQUISITIONS	15 000,00	25 900,00	0,00	40 900,00
300 VIDEO PROTECTION	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
60 AMENAGEMENT PLUVIAL	0,00	0,00	320 000,00	320 000,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
Restes à réaliser - reports	405 216,40	255 345,93	20 000,00	680 562,33
Non individualisées en opérations	0,00	23 900,00	0,00	23 900,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	23 900,00	0,00	23 900,00
N° Opérations	405 216,40	231 445,93	20 000,00	656 662,33
60 AMENAGEMENT PLUVIAL	0,00	0,00	19 800,00	19 800,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	18 401,24	0,00	0,00	18 401,24
92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	0,00	28 320,00	0,00	28 320,00
15 ELECTRICITE	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	52 872,33	0,00	52 872,33
27 ECLAIRAGE PUBLIC MISE AUX NORMES	0,00	40 293,60	0,00	40 293,60
415 ACQUISITIONS	5 000,00	3 000,00	0,00	8 000,00
83 VOIRIE COMMUNALE	0,00	52 800,00	0,00	52 800,00
27 ECLAIRAGE PUBLIC MISE AUX NORMES	706,40	0,00	0,00	706,40
37 CHEMINS RURAUX	0,00	24 160,00	0,00	24 160,00
60 AMENAGEMENT PLUVIAL	0,00	0,00	200,00	200,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	381 108,76	0,00	0,00	381 108,76
RECETTES TOTALES (2)	458 772,00	5 297,00	0,00	464 069,00
Recettes de l'exercice	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00
Non affectées aux opérations	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00
21 Immobilisations corporelles	170 000,00	0,00	0,00	170 000,00
Restes à réaliser - reports	288 772,00	5 297,00	0,00	294 069,00
Affectées aux opérations	288 772,00	5 297,00	0,00	294 069,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
37 CHEMINS RURAUX	0,00	5 297,00	0,00	5 297,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	268 772,00	0,00	0,00	268 772,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82				Sous-fonction 83
	810 Services communs	814 Éclairage public	820 Services communs	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement	831 Aménagement des eaux
DEPENSES TOTALES (2)	499 510,00	706,40	52 204,80	17 015,20	151 560,00	126 165,93	340 000,00
Dépenses de l'exercice	95 000,00	0,00	23 310,00	14 590,00	50 700,00	3 000,00	320 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	50 700,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	50 700,00	0,00	0,00
N° Opérations	95 000,00	0,00	23 310,00	14 590,00	0,00	3 000,00	320 000,00
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
415 ACQUISITIONS	15 000,00	0,00	23 310,00	2 590,00	0,00	0,00	0,00
300 VIDEO PROTECTION	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
60 AMENAGEMENT PLUVIAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	404 510,00	706,40	28 894,80	2 425,20	100 860,00	123 165,93	20 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	23 900,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	23 900,00	0,00	0,00
N° Opérations	404 510,00	706,40	28 894,80	2 425,20	76 960,00	123 165,93	20 000,00
60 AMENAGEMENT PLUVIAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 800,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	18 401,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 ACCESSIBILITE BATIMENTS ERP	0,00	0,00	28 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15 ELECTRICITE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 872,33	0,00
27 ECLAIRAGE PUBLIC MISE AUX NORMES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 293,60	0,00
415 ACQUISITIONS	5 000,00	0,00	574,80	2 425,20	0,00	0,00	0,00
83 VOIRIE COMMUNALE	0,00	0,00	0,00	0,00	52 800,00	0,00	0,00
27 ECLAIRAGE PUBLIC MISE AUX NORMES	0,00	706,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
37 CHEMINS RURAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	24 160,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	Sous-fonction 81		Sous-fonction 82				Sous-fonction 83
	810 Services communs	814 Éclairage public	820 Services communs	821 Équipements de voirie	822 Voirie communale et routes	824 Autres opérations d'aménagement	831 Aménagement des eaux
60 AMENAGEMENT PLUVIAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	381 108,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	438 772,00	20 000,00	0,00	0,00	5 297,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	268 772,00	20 000,00	0,00	0,00	5 297,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	268 772,00	20 000,00	0,00	0,00	5 297,00	0,00	0,00
26 ECLAIRAGE PUBLIC MAIRIE	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
37 CHEMINS RURAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	5 297,00	0,00	0,00
82 ATELIERS MUNICIPAUX	268 772,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 581 795,57									
1641 Emprunts en euros (total)					6 581 795,57									
ARC18446000	CAISSE EPARGNE LANGUEDOC	01/01/1999		25/11/1999	152 449,02	F		5.1	5.1		A	X	N	A-1
667591015	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	22/12/2000		25/05/2001	457 347,05	F		5.93	5.90653		T	X	N	A-1
757103010	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	01/01/2003		25/03/2003	229 000,00	F		4.89	4.89		T	X	N	A-1
888398011	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	01/01/2004		25/05/2004	229 000,00	F		4.62	4.62		A	X	N	A-1
008KBX018PR	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	01/01/2008		12/10/2008	995 500,00	F		4.35	4.35		A	X	N	A-1
01QMHH015PR	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	16/01/2009		16/04/2009	200 000,00	F		4.88	4.97928		T	X	N	A-1
018F5H015PR	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	20/12/2010		20/04/2011	250 000,00	F		3.25	3.29306		T	X	N	A-1
01U6WA010PR	CREDIT AGRICOLE EMPRUNT	01/01/2010		15/06/2010	200 000,00	F		4.6	4.6		S	X	N	A-1
A171300300	CAISSE EPARGNE LANGUEDOC	21/12/2012		25/08/2013	500 000,00	F		4.83	4.83		T	C	N	A-1
008512620220020	CREDIT MUTUEL	16/01/2014		31/08/2014	300 000,00	F		3.8	3.97013		T	X	N	A-1
10056	CAISSE DES DEPOTS CDC	11/06/2014		01/12/2015	1 504 961,76	F		1.75	1.7849		T	X	N	A-1
1240018 AVENANT	CAISSE DES DEPOTS CDC	07/12/2015		01/05/2016	1 563 537,74	R		2.25	2.24957		T	X	N	A-1
Total général					6 581 795,57									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 029 174,92					284 244,33	152 591,73	0,00	20 928,64
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 029 174,92					284 244,33	152 591,73	0,00	20 928,64
ARC18446000	N	0,00		11 738,23	0,83	F		5.1	11 738,23	598,62	0,00	0,00
667591015	N	0,00		228 360,43	8,08	F		5.90653	22 145,86	13 055,38	0,00	1 222,86
757103010	N	0,00		125 336,55	9,92	F		4.89	9 973,95	5 947,93	0,00	94,02
888398011	N	0,00		91 394,91	5,33	F		4.62	13 565,72	4 222,45	0,00	2 157,43
008KBX018PR	N	0,00		602 149,46	9,75	F		4.35	49 345,22	26 193,50	0,00	5 276,97
01QMH015PR	N	0,00		101 182,21	6,00	F		4.97928	14 200,66	4 680,46	0,00	884,32
018F5H015PR	N	0,00		201 010,09	18,00	F		3.29306	8 211,66	6 433,42	0,00	1 235,79
01U6WA010PR	N	0,00		140 829,37	11,92	F		4.6	9 026,95	6 375,53	0,00	269,46
A171300300	N	0,00		410 000,00	20,33	F		4.83	20 000,00	19 440,76	0,00	1 883,70
008512620220020	N	0,00		262 445,45	16,33	F		3.97013	11 675,09	9 807,87	0,00	839,23
10056	N	0,00		1 417 224,61	27,67	F		1.7849	40 107,19	24 379,77	0,00	1 995,25
1240018 AVENANT	N	0,00		1 437 503,61	16,08	R		2.24957	74 253,80	31 456,04	0,00	5 069,61
Total général		0,00		5 029 174,92					284 244,33	152 591,73	0,00	20 928,64

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	5 029 174,92					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2018
------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			17/12/2013
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	15	17/12/2013
Linéaire	2152 Installations de voirie	10	17/12/2013
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	5	17/12/2013
Linéaire	2182 Matériel de transport	10	17/12/2013
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	17/12/2013
Linéaire	2184 Mobilier	15	17/12/2013
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	10	17/12/2013
Linéaire	Autre matériel et outillage de voirie	10	17/12/2013
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	15	17/12/2013
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	17/12/2013
Linéaire	frais d'études non suivis de réalisation	5	17/12/2013
Linéaire	frais d'insertion et d'études non suivis de réalisation	5	17/12/2013
Linéaire	frais d'insertion non suivis de réalisation	5	17/12/2013
Linéaire	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	17/12/2013
Linéaire	Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	15	17/12/2013
Linéaire	Installations de voirie	10	17/12/2013
Linéaire	logiciels	2	17/12/2013
Linéaire	Matériel de bureau et matériel informatique	5	17/12/2013
Linéaire	Matériel de transport	10	17/12/2013
Linéaire	Matériel roulant - Voirie	10	17/12/2013
Linéaire	Mobilier	15	17/12/2013
Linéaire	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	17/12/2013

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2018
------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		306 814,00	306 814,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		286 000,00	286 000,00
1641	Emprunts en euros	286 000,00	286 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 814,00	20 814,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 814,00	17 814,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	17 814,00	17 814,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	306 814,00	983 590,00	D001 47 361,00	1 337 765,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		771 100,00	III 771 100,00
Ressources propres externes de l'année (a)		340 000,00	340 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	320 000,00	320 000,00
10223	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		431 100,00	431 100,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	4 800,00	4 800,00
28031	Amortissements des frais d'études	8 500,00	8 500,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	1 000,00	1 000,00
28051	Concessions et droits similaires	1 750,00	1 750,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	700,00	700,00
281312	Bâtiments scolaires	500,00	500,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	15 900,00	15 900,00
28138	Autres constructions	700,00	700,00
28152	Installations de voirie	9 500,00	9 500,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	300,00	300,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 350,00	4 350,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	4 000,00	4 000,00
28182	Matériel de transport	16 500,00	16 500,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 100,00	4 100,00
28184	Mobilier	5 500,00	5 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	3 000,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	350 000,00	350 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	771 100,00	380 898,00	201 967,00	652 000,00	2 005 965,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 337 765,00
Ressources propres disponibles	IV 2 005 965,00
Solde	V = IV - II (6) + 668 200,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 390 784,37	1 869 223,72										59 938,78	50 828,25	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2002	X	ROUQUETTE HAUTE 23 LOGT	CAISSE DES DEPOTS CDC	1 268 902,69	901 910,72	18,17	A	F	4,2	F	4,2				37 880,25	31 961,69	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2002	X	ROUQUETTE HAUTE 25 LOGT	CAISSE DES DEPOTS CDC	98 718,97	85 242,61	33,17	A	F	4,2	F	4,2				3 580,19	1 173,67	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2002	X	ROUQUETTE HAUTE 2 LOGT	CAISSE DES DEPOTS CDC	109 826,71	76 091,43	18,17	A	F	3,7	F	3,7				2 815,38	2 831,46	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2010	X	LOTISSEMENT LA CANDAURADE	CAISSE DES DEPOTS CDC	80 051,00	72 335,11	41,50	A	F	1,55	F	1,55				1 121,19	1 028,12	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2010	X	LOTISSEMENT LA CANDAURADE	CAISSE DES DEPOTS CDC	100 663,00	93 209,09	41,50	A	F	2,35	F	2,35				2 190,41	1 036,82	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2010	X	LOTISSEMENT LA CANDAURADE	CAISSE DES DEPOTS CDC	282 147,00	242 986,14	31,50	A	F	1,55	F	1,55				3 766,29	5 257,86	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2010	X	LOTISSEMENT LA CANDAURADE	CAISSE DES DEPOTS CDC	354 797,00	313 562,99	31,50	A	F	2,35	F	2,35				7 368,73	5 767,06	
CAISSE DES DEPOTS CDC	2011	X	LOTISSEMENT LA CANDAURADE	CAISSE DES DEPOTS CDC	95 678,00	83 885,63	31,83	A	F	1,45	F	1,45				1 216,34	1 771,57	
TOTAL GENERAL					2 390 784,37	1 869 223,72										59 938,78	50 828,25	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	3 171 691,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	1	SUBVENTION 2018	ASSOCIATION COMMERCANTS ET ARTISANS ACA2P	Associations	8 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15	0	15	11	0	11
ATTACHE	A	1	0	1	1	0	1
ATTACHE PRINCIPAL	A	1	0	1	1	0	1
REDACTEUR	B	2	0	2	2	0	2
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	3	0	3	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	4	0	4	4	0	4
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	4	0	4	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		19	6	25	21	0	21
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ère CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE	C	9	6	15	14	0	14
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ere CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	5	0	5	4	0	4
AGENT DE MAITRISE	C	2	0	2	1	0	1
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1	0	1	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	2	3	3	0	3
ASEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	2	3	3	0	3
FILIERE CULTURELLE (h)		2	0	2	2	0	2
ASSISTANT DE CONSERVATION	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		4	0	4	4	0	4
CHEF DE SERVICE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2	0	2	2	0	2
GARDIEN BRIGADIER	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		41	8	49	41	0	41

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
1	C	TECH		0,00	CUI	Autres
8	C	TECH	347	0,00	ART3	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2018
------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

PAULHAN - 34 - COMMUNE	BP 2018
------------------------	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	4 521 000,00	2,727	16,830	0,000	760 884,00	2,727
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 207 000,00	3,318	30,640	0,000	982 625,00	3,318
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	75 100,00	1,077	82,840	0,000	62 213,00	1,077
TOTAL	7 803 100,00	2,953			1 805 722,00	2,990

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Maire,
A Paulhan, le 12/04/2018
Le Le Maire,

Nombre de membres en exercice :	27
Nombre de membres présents :	19
Nombre de suffrages exprimés :	23
VOTES : Pour :	17
Contre :	5
Abstention :	1

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Paulhan, le 12/04/2018

Date de convocation : 04/04/2018

Les membres du Conseil Municipal,

VALERO CLAUDE	
GUERIN AUDREY	
ARNAUD RAYMOND	
ARNAUD PONCY PIERRETTE	
ENGELVIN GERARD	
ROYON SOPHIE	
ALEIX BERTRAND	
RICARD CHRISTINE	
BONSIGNORI VINCENT	
ALAMBERT ELIE	
AMMARI HANANE	
BORGNAT GERALDINE	
ROIG JOSE	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

BALLESTER CHRISTIAN	
BIROUSTE PASCAL	
BOUISSON MYLENE	
DJUROVIC BESALDUCH ALEKSANDRA	
DUPONT LAURENT	
GASC GEORGES	
GASPARD CHANTAL	
GAVINET ISABELLE	
HEREDIA FABIENNE	
JAM THIERRY	
JAURION LEON	
L HOTE VALERIE	
SEBASTIAN DAVID	
WEHRMEIJER PATRICIA	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Paulhan, le

